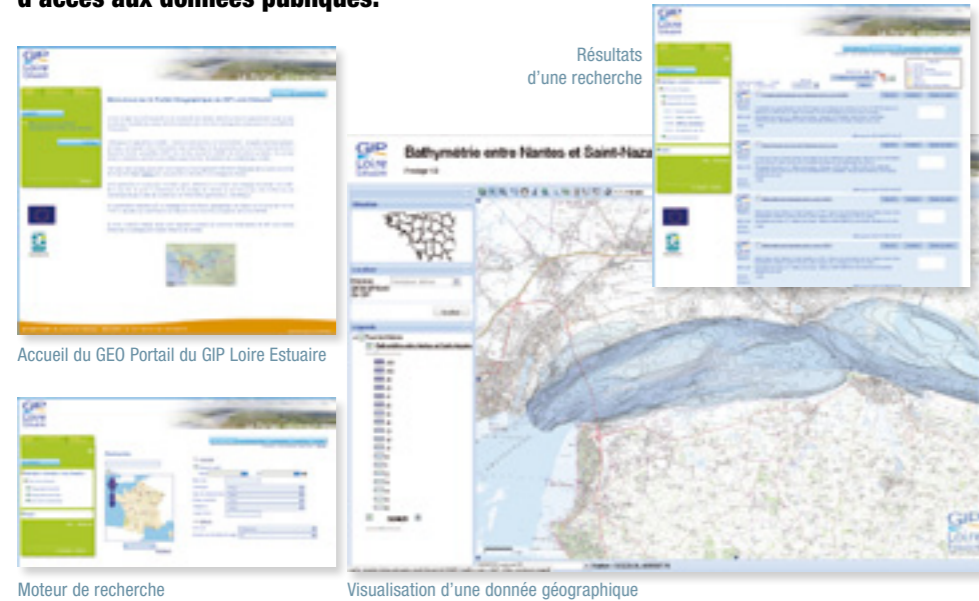


PLUS D'UNE CINQUANTAINE DE JEUX DE DONNÉES EN LIGNE

Un nouveau catalogue de données pour le GIP Loire Estuaire

Le tout nouveau catalogue de données du GIP Loire Estuaire est en ligne. Son objectif ? Offrir, à tout utilisateur, un accès aux ressources du GIP LE, tout en bénéficiant de nouvelles fonctionnalités : cartographie interactive, moteur de recherche thématique et géographique, etc. Un nouvel outil qui répond également aux exigences européennes d'accès aux données publiques.



Structurer et favoriser la diffusion de la connaissance et de l'information : c'est l'une des principales missions confiée au GIP Loire Estuaire depuis sa création. Un objectif qui se poursuit aujourd'hui avec la mise en ligne d'une importante partie des données du GIP LE grâce aux outils issus du programme régional de partage de l'information géographique GEOPAL (lire ci-contre).

L'information géographique de référence

Concrètement, à quoi peut-on avoir accès sur le tout nouveau Géoportail du GIP LE ? Actuellement, plus d'une cinquantaine de jeux de données est décrite au travers de métadonnées¹ portant sur des domaines aussi variés que la flore, la faune, le fonctionnement physique, les aménagements hydrauliques, les usages de l'eau, l'hydrographie, etc.

Mais ce Géoportail n'est pas uniquement un catalogue. Il est aussi un véritable outil de travail mis à disposition de l'ensemble des utilisateurs des ressources du GIP Loire Estuaire (scientifiques, gestionnaires du territoire, etc.). Porte d'entrée à l'information géographique de référence, il offre un accès différent aux données. Il permet à l'internaute, non seulement de visualiser des cartes, mais aussi d'intégrer à ces données ses propres informations ou celles accessibles sur d'autres serveurs diffusant

déjà de la donnée géolocalisée (SIG Loire, GEOPAL, Géo Bretagne, Géo Anjou, etc.). Il donne la possibilité à tout internaute de créer ses propres cartes afin de découvrir, de comprendre et d'analyser un territoire.

Répondre aux besoins grandissants

C'est à partir de 2002 que le système d'information géographique du GIP Loire Estuaire s'enrichit considérablement. Le développement des missions confiées au groupement s'accompagne alors d'acquisitions et de constructions de données (bathymétriques, hydrologiques, etc.). En 2007, en réponse au besoin grandissant de diffusion de données, un premier catalogue, accessible en ligne et développé à partir de l'application MD-Web (issue d'une recherche partenariale Cemagref UMR TETIS, LIRMM), voit le jour. Parallèlement, le GIP LE s'inscrit dans le projet Etat/Région GEOPAL (lire ci-contre) en s'impliquant activement dans les différents groupes de travail mis en place et s'appuie sur le développement du portail géomatique régional pour renforcer ses logiques de mise à disposition de données. Désormais, le catalogue de données du GIP Loire Estuaire est accessible sur <http://respire.loire-estuaire.org/accueil/geoservice>.

Pour en savoir plus : stephane.renou@loire-estuaire.org

¹ Information servant à décrire ou à définir des données.

La directive Inspire

L'objectif de la directive européenne Inspire est de mettre à libre disposition de l'ensemble des utilisateurs, décideurs comme simples citoyens, des informations géographiques fiables organisées selon un même schéma. La directive couvre une gamme très large de données spatiales : dénominations géographiques, unités administratives, informations environnementales (sources de pollution, qualité de l'environnement, localisation des sites protégés, etc.). Toute information géographique numérique détenue par une autorité publique est concernée.

Pour en savoir plus : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2007:108:0001:01:FR:HTML>

Le programme GEOPAL

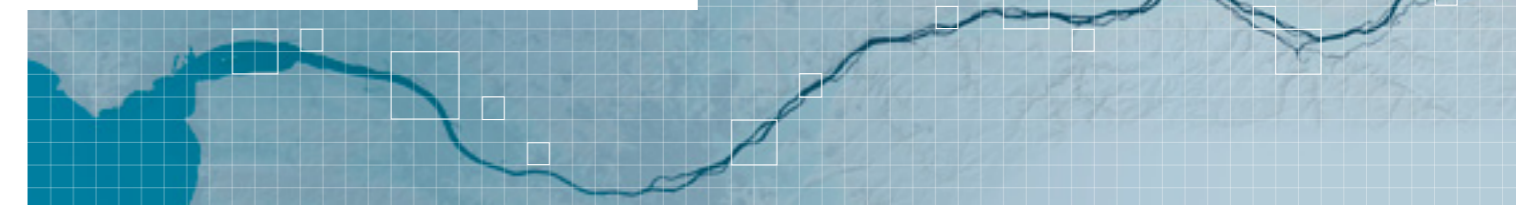
Le but du programme GÉOPAL est de fédérer, en Pays de la Loire, les actions des acteurs publics dans le champ de l'information géographique. A ce titre, GÉOPAL s'inscrit parmi les objectifs définis par la directive européenne Inspire. GEOPAL répond à trois objectifs principaux : accroître l'efficacité des structures productrices et utilisatrices d'information géographique en Pays de la Loire, développer la mutualisation et le partage des informations, favoriser le développement de l'information géographique en Pays de la Loire.

Co-pilotée et financée par l'Etat et la Région, avec le soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER), la mise en œuvre de GÉOPAL s'appuie sur la création d'un portail géomatique régional, plate-forme de services web favorisant l'accroissement de la visibilité des actions conduites par les acteurs publics en Pays de la Loire.

Pour en savoir plus : www.geopal.org

La lettre Loire Estuaire

Lettre du Groupement d'intérêt public Loire Estuaire • N°15 - novembre 2013



Dernières publications

- Mise à jour de la fiche Indicateur L1 A1 « Les amplitudes de l'onde de marée » : marnage, distance de propagation de 1996 à 2011, complétés de l'évolution du marnage depuis la fin du XIX^e siècle.
- La fiche Indicateur L2A6a « Micropolluants : les pesticides ». Entre 1996 et 2011, vingt-six molécules sont fréquemment quantifiées de la Maine à la mer, principalement des herbicides. L'AMPA, suivi de l'atrazine déséthyl, sont les deux molécules les plus quantifiées.
- L'atlas morpho-bathymétrique, des Ponts-de-Cé à Nantes : un document présentant la géométrie détaillée du lit du fleuve à partir des données acquises lors de la campagne de bathymétrie multifaisceaux de 2013.
- Le bulletin n°5 d'information du réseau de mesure SYVEL : un numéro consacré à une comparaison saisonnière entre hiver et printemps 2011 en déficit de pluviométrie et l'hiver-printemps 2013 particulièrement humides.

Pour recevoir ces publications, gip@loire-estuaire.org. Vous pouvez également les télécharger sur www.loire-estuaire.org



Troisième Rendez-vous du SAGE le 14 novembre



Toiture végétalisée ZAC Saint-Hélier Rennes Métropole

La troisième édition des Rendez-vous du SAGE se tiendra le jeudi 14 novembre sur le territoire de la Communauté de communes Erdre et Gesvres, à Héric. Le thème : « Gestion des eaux pluviales : enjeux et solutions ». Au programme : « Rennes Métropole, transversalité des services et techniques alternatives », « Petit Mars : un outil, le SDAP », etc.

Inscription sur le site Internet du SAGE Estuaire de la Loire : <http://www.sage-estuaire-loire.org/>

Rencontre autour de la morphologie le 19 novembre

« Rencontre autour de la morphologie » : tel sera le thème de la demi-journée scientifique qui se tiendra le mardi 19 novembre à partir de 14 h 00 dans les salons d'affaires de la CCI Nantes Saint-Nazaire. Au programme : « La morphologie des estuaires » par Fernand Verger (département de géographie de l'Ecole normale supérieure), qui sera le témoin particulier de cette demi-journée, « Les lignes de Loire : rives et talweg », par Sylvain Cerisier (GIP Loire Estuaire), « Entre terre et eau : grèves et vasières », par Christine Bertier (GIP Loire Estuaire), « Rôle biologique des grèves et des vasières », par Lise Lebaillieux (GIP Loire Estuaire).

Pour tout renseignement : gip@loire-estuaire.org



Commission amont du Comité d'estuaire le 26 novembre

La commission amont du Comité d'estuaire se tiendra le 26 novembre, sous la présidence de Pascal Zingraff, sous-préfet de Châteaubriant et d'Ancenis, et de Jean-Pierre Le Scornet, vice-président de la région Pays de la Loire. Cette réunion d'information et d'échanges sera axée sur la présentation du programme d'ensemble de rééquilibrage du lit de la Loire, de Nantes aux Ponts-de-Cé, étudié par le GIP LE.

Pour tout renseignement : gip@loire-estuaire.org

Le site du SAGE fait peau neuve

Afin de répondre au mieux aux attentes de ses internautes, la page d'accueil du site du SAGE Estuaire de la Loire a été entièrement refondue. Désormais fortement axée sur les actualités, elle fait la part belle aux initiatives, aux actions, aux événements ou encore aux publications liés à l'eau et au territoire du SAGE Estuaire. L'arborescence du site, resserrée, donne un accès direct à « La CLE au quotidien » (calendrier des réunions, décisions, comptes-rendus), aux « outils de communication » (newsletter, affichettes, expositions, etc.).

<http://www.sage-estuaire-loire.org/>

Un estuaire d'élevage

Un quart des zones humides de la Loire-Atlantique : c'est ce que représentent aujourd'hui marais et îles de Loire entre Nantes et Saint-Nazaire. Environ 18 000 hectares dédiés à une activité dominante, l'agriculture. Une étude conduite en 2012 par le GIP Loire Estuaire, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la Direction départementale des territoires et de la mer, caractérise cette pratique ancestrale.

Situés entre les agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire, les marais estuariens permettent à près de 500 agriculteurs de vivre de l'exploitation de lait ou de viande. Une forte dominante agricole résultant des aménagements successifs de l'estuaire : c'est en effet dès le Moyen Âge que sont aménagés les marais à des fins agricoles, au moyen de douves et vannes destinées à réguler les échanges hydrauliques. Les aménagements du lit du fleuve, au XX^e siècle pour la navigation, contribueront, quant à eux, au comblement des bras secondaires et à l'apparition de nouvelles pâtures, le raccordement des îles facilitant alors leur exploitation agricole.

Un équilibre agroenvironnemental

Aujourd'hui comme hier, l'exploitation agricole repose uniquement sur la fauche et le pâturage extensif qui sont les seules pratiques possibles sur ces terres humides. La maîtrise de l'eau, réalisée notamment par les syndicats de marais, conditionne toujours l'activité en permettant le ressuyage des prairies, le contrôle des niveaux d'eau, l'abreuvement des bêtes du printemps à l'automne.

Ces pratiques ancestrales agricoles sont favorables à la biodiversité. La fauche et le pâturage facilitent un entretien des prairies, limitent la fermeture des milieux (roselières, friches) et sont à l'origine d'une grande diversité d'habitats, d'espèces végétales et animales remarquables. La gestion des échanges hydrauliques est aussi garante du maintien des fonctions assurées par ces zones humides : expansion des grandes marées et évacuation des bassins versants, épuration des eaux, alimentation et reproduction de poissons, accueil d'oiseaux...



...mais précaire

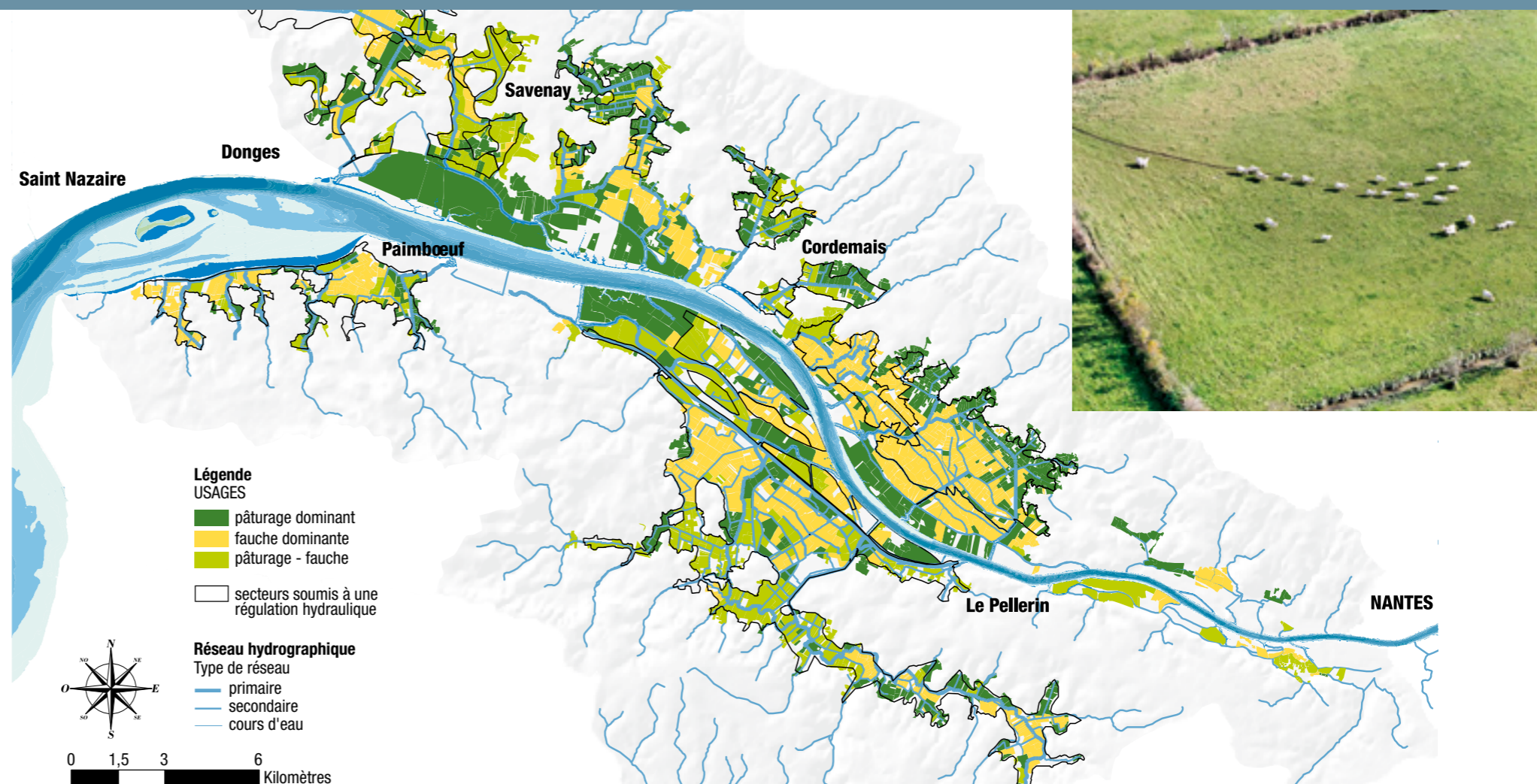
Ce modèle agricole est aujourd'hui soutenu par différents outils. Les travaux d'entretien du réseau hydraulique sont pris en charge, en partie, par les programmes de restauration des marais (Contrat territorial des milieux aquatiques, Contrat régional de bassin versant) pour la période 2011-2016. Les mesures agro-environnementales (MAE), auxquelles les éleveurs de l'estuaire souscrivent largement (78 %, voire 88 % pour les jeunes agriculteurs) et sur de grandes surfaces (9 600 ha environ, soit 66 % des surfaces de prairies), soutiennent également le maintien des exploitations et du milieu remarquable. Le principe est simple : en contrepartie d'une aide financière, les exploitants s'engagent à utiliser peu d'engrais, aucun pesticide et à privilégier des dates de fauche plus favorables à certaines espèces protégées comme le râle des genêts.

Pour l'agriculteur des marais estuariens, ces mesures sont aujourd'hui indispensables. Les contraintes restent en effet multiples. Les parcelles sont inaccessibles une partie de l'année car inondées par les eaux du fleuve et les affluents. L'exploitant doit donc disposer de terres plus hautes (coteaux) en hiver pour son troupeau et organiser le transfert de ses bêtes au printemps et à l'automne. Le territoire est également tributaire des aménagements de l'estuaire et de leurs conséquences : accroissement de la salinité, augmentation de l'érosion des berges, extension du bouchon vaseux, etc. Les anciennes îles, au contact régulier avec le fleuve, sont les plus vulnérables : difficultés d'abreuvement, risques de dépôts de vases en fin d'été, surveillance accrue des bêtes, etc. Dans les marais régulés, ragondins ou écrevisses sapent les berges et les levées alors que le développement de la jussie perturbe la circulation des eaux.

Et demain ?

L'agriculture reste néanmoins l'activité économique dominante au cœur de l'estuaire. L'exploitant s'adapte et sait valoriser un territoire riche mais contraint. Dans les marais existe une réelle adéquation entre pratiques agricoles et milieux. La question de la transmissibilité des exploitations et des savoir-faire pour la décennie à venir, tout comme celle de la reconnaissance d'un métier et de son rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, sont les enjeux pour l'avenir.

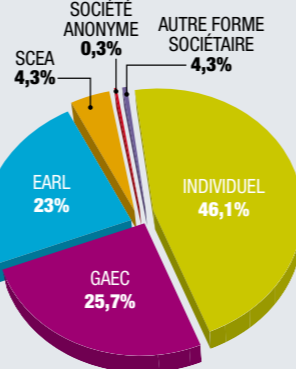
Pour en savoir plus : sage@loire-estuaire.org



Sources : GIP Loire Estuaire, Chambre d'agriculture 44, DDTM 44 Thème Hydro BD Topo IGN
Réalisation : GIP Loire Estuaire, 2010

Près de 500 exploitants

Les 304 exploitations recensées représentent 488 exploitants, répartis pour 60 % au sud de la Loire et pour 40 % au nord de la Loire. Les formes sociétaires, notamment EARL et GAEC, représentent plus de la moitié des exploitations. À noter que le statut d'exploitant individuel est plus important dans l'estuaire que la moyenne départementale (38 %). Les 3/4 des exploitations sont gérées ou ont au moins un associé de moins de 55 ans, mais plus de 60 % des exploitants individuels ont plus de 50 ans.

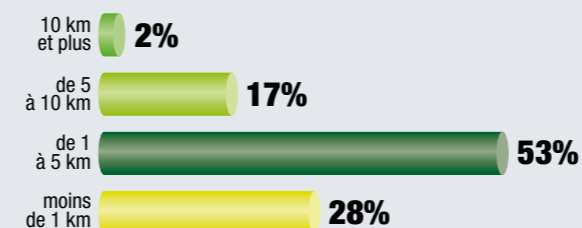


Une terre d'éleveurs

L'agriculteur des marais estuariens est avant tout un éleveur de bovins (82 % des exploitations avec un atelier d'élevage). L'éleveur de la rive nord a une exploitation plus axée sur la production de viande (43%), mais l'activité laitière reste non négligeable car beaucoup d'exploitations (32%) sont mixtes (lait et viande). La production laitière est plus marquée en rive sud (35 %) où les exploitations sont plus diversifiées avec des parts de cultures plus importantes (32 %) qu'en nord Loire (12%).

L'exploitation type des marais estuariens est bien plus étendue que la moyenne départementale (140 hectares contre 80 hectares). Ses parcelles sont situées à moins de 5 km de son siège d'exploitation. Cela facilite l'accès de ses troupeaux au marais pour le pâturage. L'exploitant n'est pas plus adepte de l'agriculture biologique que la moyenne départementale (10 %). En revanche, il favorise le circuit de vente directe au consommateur (18 % des agriculteurs).

Distance des parcelles /sièges d'exploitation



Un capital « herbe »

L'herbe domine dans ce territoire de zones humides. Les trois-quarts de la Surface agricole utile (SAU) des exploitations sont consacrés en moyenne aux prairies, mais ce taux monte à 88 % en nord Loire. Cela oriente donc les pratiques vers la fauche et le pâturage. Au fil des saisons, l'agriculteur organise un itinéraire « herbe » entre les îles, le marais et les coteaux pour la valoriser au mieux, en intégrant les échanges hydrauliques, la submersibilité des terres.

La fauche se pratique en priorité sur les terres les plus hautes dites « prés de Loire » et dans certaines prairies humides pour disposer de réserves de fourrage pour l'hiver. Les prairies les plus humides, les « prés bas », sont pâturées et accueillent des vaches nourrices et des génisses en engraissement destinées à la production de viande. Dans l'estuaire, ressort clairement un système mixte où fauche et pâturage se succèdent souvent sur une même parcelle. Ce mode d'exploitation dépend des besoins de l'agriculteur, de l'accessibilité des parcelles, de la qualité fourragère et bien sûr de la météo !

